ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Problématique de la dématérialisation des titres de transports pour les seniors

Question écrite n° 11302

Texte de la question

M. Victor Catteau attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur la problématique liée à la dématérialisation des titres de transports pour les personnes âgées. Depuis maintenant plusieurs années, la dématérialisation des titres de transports tend à se généraliser dans les grandes villes, à l'image de la ville de Paris où les titres en carton devraient bientôt disparaître au profit des titres numériques disponibles sur *smartphone*. Si la dématérialisation des titres de transports représente une avancée technologique bienvenue pour une majorité des concitoyens, elle peut toutefois représenter un problème et un frein à la mobilité pour les personnes âgées, non équipées ou peu accoutumés aux usages numériques. Plusieurs témoignages de personnes âgées remarquent ainsi qu'il est aujourd'hui devenu impossible dans de nombreuses gares françaises d'acheter un titre de transport à une personne physique. Cela pose d'autant plus problème lorsque ce processus de dématérialisation tend également à s'effectuer à l'échelle nationale avec la numérisation progressive des titres et des cartes de réduction proposés par la SNCF. Il souhaiterait ainsi savoir si le Gouvernement compte prendre prochainement des mesures et donner des indications aux opérateurs nationaux pour leur rappeler que toute innovation technologique ne doit pas se faire aux dépens d'une catégorie de la population et ainsi les inciter à proposer, en marge de leurs services numériques, des points de vente, des titres et des cartes de réduction physiques.

Données clés

Auteur : M. Victor Catteau
Circonscription : Nord (5e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 11302
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 12 septembre 2023, page 8086
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)